

### *Multiculturalisme*

que au Canada en favorisant le dialogue direct entre toutes les collectivités pour nous permettre de mieux nous comprendre, nous les Canadiens.

Au moment où nous créons ce ministère, je ne peux pas m'empêcher de craindre que ce ne soit rien d'autre qu'une mise en scène organisée pour tenir une promesse inoffensive qui avait été faite pendant les élections précédentes. Soit dit en passant, les libéraux prônaient aussi la création de ce ministère. Si nous examinons ce que le gouvernement actuel a fait dans le domaine des politiques multiculturelles, nous constatons que cela laisse beaucoup à désirer. Le secrétaire d'État (M. Weiner) a beau parcourir le pays pour aller raconter qu'il y a beaucoup à faire, s'il regardait ce qui se passe chez lui, il verrait qu'une nette amélioration s'impose.

A Air Canada, seulement 2,9 p. 100 des employés font partie des minorités visibles; au CN, c'est 2,7 p. 100, à la CCN, 1,4 p. 100 et comme je l'ai déjà dit, la proportion n'est que de 2,1 p. 100 à CBC—Radio—Canada. Il est évident que l'on est loin d'avoir appliqué les critères de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et de la Loi sur le multiculturalisme.

D'après le rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi présenté au Parlement au mois de décembre, 34 970 membres des minorités visibles étaient employés dans le contexte de la loi.

A la mi-mai, on nous a dit que le nombre réel était de 29 520, soit 5 550 de moins que ce que le gouvernement prétendait en décembre. C'est dans le fouillis que le gouvernement appelle la Société des postes que les erreurs se sont produites. Seulement 4 p. 100 des employés de Postes Canada, au lieu de 11,6 p. 100, font partie des minorités visibles. J'espère que la Loi sur l'équité en matière d'emploi sera modifiée pour que les multiples visages du Canada soient représentés dans les sphères de compétence fédérale.

J'espère que le secrétaire d'État s'assurera, de par ses fonctions au sein du nouveau ministère, que les dispositions relatives à l'égalité réelle seront mises en oeuvre et qu'une bourde de cette ampleur ne se reproduira plus jamais.

Le projet de loi C-18 établira le cadre de la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme. Malheureusement, la loi n'a fait que confirmer le statu quo. Elle a consacré les objectifs et les valeurs qui ont vu le jour dans les années soixante et soixante-dix. J'espère que la Loi sur le multiculturalisme sera renforcée et améliorée par l'adoption de modifications utiles. Ce n'est qu'à ce

moment-là que le ministère créé grâce à ce projet de loi acquerra un statut important.

Je voudrais rappeler au ministre que la Chambre attend impatiemment l'adoption de nouvelles dispositions législatives sur la citoyenneté. Les dispositions de la loi actuelle sont dépassées et ont besoin d'être modifiées. Il est à espérer que les dispositions de la nouvelle Loi sur la citoyenneté, de même que les modifications apportées à la Loi sur le multiculturalisme, feront du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté un ministère important qui pourra insuffler un maximum de tolérance à l'égard de tous les Canadiens.

• (1640)

Je félicite le gouvernement d'avoir déposé ce projet de loi. J'espère que le comité acceptera ou examinera d'un oeil favorable les modifications que j'ai proposées. La création d'un ministère de ce genre est effectivement un pas positif dans la promotion d'un patrimoine multiculturel. J'espère seulement que le ministre et le gouvernement renforceront diverses mesures législatives pour faire en sorte que les mécanismes réels d'égalité demeurent intacts.

[Français]

Monsieur le Président, je tiens à souligner l'importance de la création d'un tel ministère. Il y a 20 ans, nous n'avions pas à considérer les différents conflits armés dans le monde avec des événements comme il en est survenu en Chine. Nous nous devons de reviser notre politique d'immigration ainsi que notre politique d'intégration des ressortissants de ces pays. Nous sommes un peuple fier de sa légendaire hospitalité et nous devons poursuivre notre travail en ce sens.

Je vois pour l'avenir un ministère pour le multiculturalisme encore plus important que celui qu'envisage de créer ce gouvernement. C'est pourquoi nous appuyons cette initiative. Avec le temps, l'importance de ce ministère s'est fait sentir et je crois que nous ne pouvons pas retarder l'établissement de ce dernier.

Je tiens, cependant, à faire remarquer que nous, du parti libéral, ferons en sorte d'améliorer ce projet de loi en comité. Il y a beaucoup de correction à y apporter et je serai très vigilante à ce sujet.

En terminant, monsieur le Président, je m'en voudrais de ne pas livrer ce message aux Canadiens et Canadiennes qui suivent ce débat: Il est aussi de votre ressort de venir en aide à l'élaboration de ce ministère. Après tout, celui-ci n'est pas seulement créé pour les nouveaux arrivants, il l'est aussi pour vous. Grâce à votre aide et